

Note de synthèse économique du secteur forestier au Cameroun

*(Réalisée à partir des études et documents publiés
récemment)*



JMN consultant
D.F. Thies CT MINFOF (GTZ / PGDRN)
V. Beligné CT MINFOF (Coop. France)
22.03.2007

SOMMAIRE :

<i>Introduction</i>	<i>1</i>
<i>Le secteur forestier camerounais dans l'économie nationale</i>	<i>3</i>
<i>Les performances économiques du secteur forestier</i>	<i>11</i>
<i>Conclusion</i>	<i>14</i>

INTRODUCTION

Réformes

Depuis plusieurs années, le Cameroun a une série de réformes parfois inédites sur le continent africain, notamment :

- Le principe de l'adjudication par enchères des concessions (UFA et ventes de coupe), sous le contrôle d'un observateur indépendant, pour apprécier le niveau de transparence des appels d'offres ;
- La limitation drastique de l'exportation des grumes et l'obligation de transformation ;
- Le recours à des associations internationales spécialisées pour surveiller l'exploitation forestière.

Modification de l'environnement économique

Ces réformes se sont traduites par une modification de l'environnement économique au moins sur un triple plan :

1. une évolution très nette de la profession, de l'exploitation vers la transformation de plus en plus poussée, faisant des usines l'élément essentiel de la rentabilité ;
2. une augmentation du prix de revient de la matière première, notamment du fait de la réforme de la fiscalité forestière et du jeu de la concurrence lors des appels d'offres. La pression fiscale a été multipliée par 3 en 15 ans et elle peut atteindre, dans les cas les plus extrêmes, 45% du chiffre d'affaires ;
3. une réduction de la production des essences actuellement commercialisées, due à la mise en œuvre des plans d'aménagement. Ce déficit a été en partie compensé par de nouvelles adjudications, en 2005 et 2006, la surface exploitée au niveau des UFA ayant augmentée d'environ 25%.

A priori, ces changements incitent les entreprises à augmenter leur performance économique.

Cette note de synthèse présente la contribution du secteur forestier dans l'économie camerounaise et les performances économiques et financières des entreprises forestières. Elle élabore par la même occasion une somme de recommandations quant à une rentabilité plus active de ce secteur et, par ricochet, une participation plus accrue à l'économie. Mais il importe d'abord de présenter dans le tableau suivant l'état récent du domaine forestier national (*Cf. tableau 1*).

Tableau 1 : Récapitulatif de l'état du domaine forestier¹

	Catégorie	Domaine	Nombre	Superficie (ha)
Forêts de production	UFA ² attribuées en concession provisoire	DFP ³	37	2 441 527
	UFA attribuées en concession définitive	DFP	39	3 135 889
	Forêts communales classées	DFP	13	325 500
	Autres forêts de production (non UFA)	DFP	30	632 400
	Zones de chasse ⁴ et autres ⁵	DFP	57	p.m.
	Sous-total "forêts de production du DFP"			6 535 316
	Forêts du domaine national (ventes de coupes)	DFnP ⁶	31	775 000
	Forêts communautaires ⁷	DFnP	107	336 548
	Forêts privées	DFnP	67	p.m.
	Sous-total "forêts de production du DFnP"			1 111 548
Aires protégées pour la conservation	Sous-total "forêts de production"			7 646 864
	Parcs nationaux	DFP	17	2 910 382
	UFA de conservation (<i>statut incertain dans la durée</i>)	DFP	9	867 000
	Réserves de faune	DFP	6	738 995
	Sanctuaires de faune	DFP	4	246 368
	Jardins zoologiques	DFP	3	7
	Autres réserves forestières ⁸	DFP	57	920 000
	Sous-total "aires protégées pour la conservation"			5 682 752
Total "forêts & aires protégées du DFP"			12 218 068	

¹ Sources : Global Forest Watch & Ministère des Forêts et de la faune

² UFA : Unité Forestière d'Aménagement.

³ DFP : Domaine forestier permanent

⁴ Superficies non mentionnées car certaines Zones d'Intérêt Cynégétiques à Gestion Communautaire se superposent avec d'autres unités spatiales.

⁵ Cette catégorie inclut les Game Ranches appartenant à l'Etat ainsi que les zones tampons.

⁶ DFnP : Domaine forestier non permanent

⁷ Il s'agit des forêts communautaires valides.

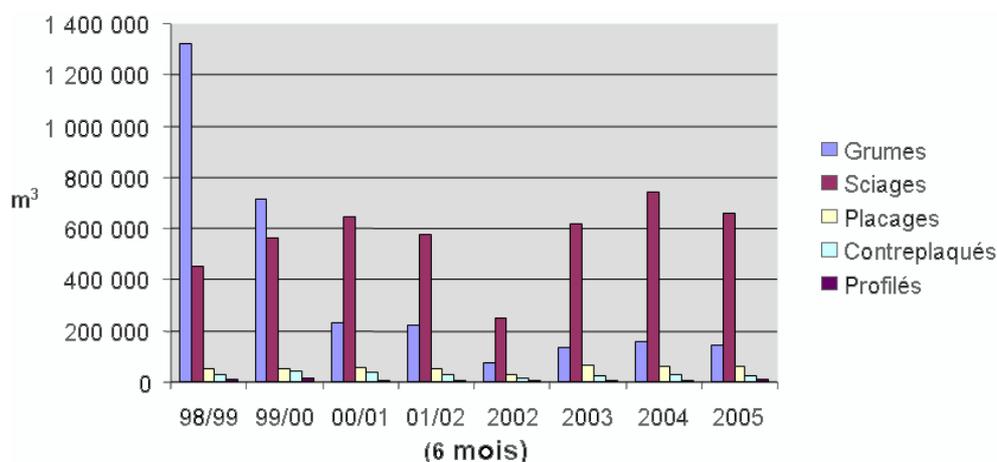
⁸ Inclut les forêts de protection, les réserves écologiques intégrales, les forêts de récréation, forêts de recherche, et périmètres de reboisement.

LE SECTEUR FORESTIER CAMEROUNAIS DANS L'ECONOMIE NATIONALE

Production

Avec 0,6% de la production mondiale de bois tropicaux, le secteur forestier camerounais représente de l'ordre de 0,5% des exportations mondiales de grumes tropicales, en volume comme en chiffre d'affaires.

Graphique N°1 : Evolution de l'exportation des produits de bois depuis 1998⁹



Il représente aussi, selon les années, de l'ordre de 3 à 6% des exportations mondiales de sciages tropicaux, et de l'ordre de 7% de l'exportation de sciage tropicaux produits dans tous les pays tropicaux. Même si les exportations de sciages sont faibles au regard des échanges mondiaux, elles restent les plus importantes de l'Afrique tropicale.

Avec l'option stratégique d'industrialisation qui est la sienne (et donc la substitution de l'exportation des grumes au profit des produits transformés du bois), le secteur forestier occupe de plus en plus une place prépondérante dans le niveau général de l'activité au Cameroun.

Cours du bois

Depuis le début de l'exercice, on note à la fois un net raffermissement des cours du bois qui, contrairement à la plupart des matières premières, connaissent une évolution décevante depuis 15 ans et une très forte demande en grumes des pays asiatiques, principalement de la Chine.

⁹ Source : Institut National de la Statistique (INS)

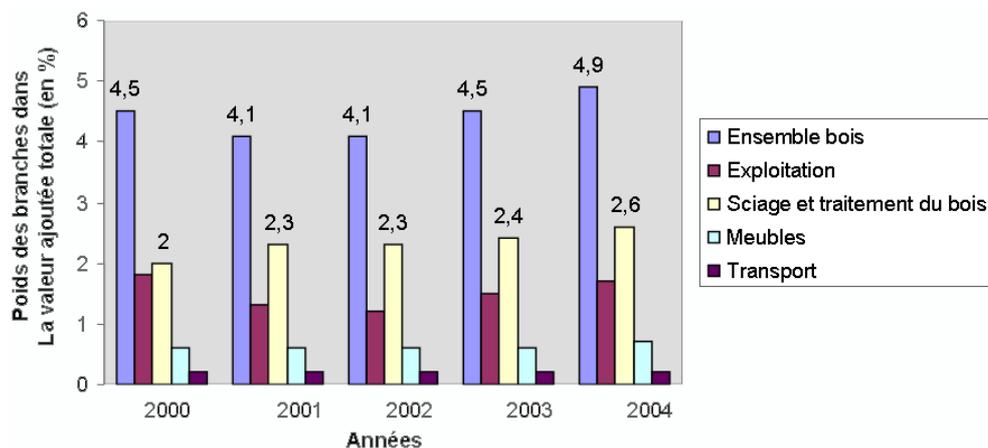
Exportations

Le niveau des exportations s'est accru de 30% au premier semestre 2006, résultante d'une hausse de 50% des exportations de grumes et d'une baisse de 15% des exportations de débités, prouvant une fois de plus que l'industrie de transformation camerounaise n'est pas compétitive.

Contribution dans le produit intérieur brut (PIB)

Comme l'atteste le graphique n°2, sa contribution dans le produit intérieur brut (PIB) croît depuis trois ans. Les activités de sciages contribuent pour plus de la moitié (52%) à la formation de la valeur ajoutée du secteur. Cette valeur ajoutée est créée essentiellement par le secteur formel qui représente près de 65,8% de la valeur ajoutée du secteur forestier et près de 60% de la valeur ajoutée de l'activité du transport du bois.

Graphique n°2 : Évolution du secteur forestier à la formation du PIB¹⁰



Secteur informel

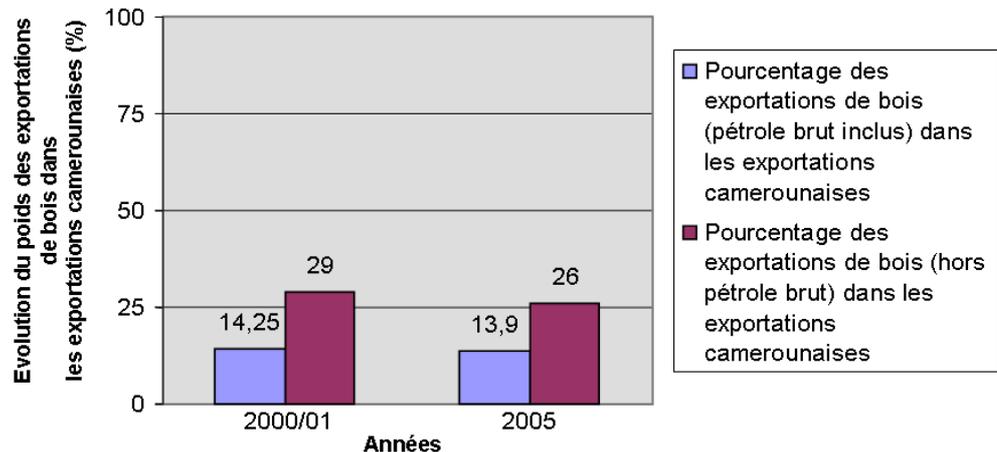
Quant au secteur informel artisanal, il est estimé à environ 1 million de m3 en équivalent bois rond (EBR) au niveau national, échappant pour l'essentiel aux dispositions fiscales, alors que pour la seule ville de Yaoundé, on chiffre cette consommation à 284.000 m3 d'EBR. Par ailleurs, et selon les statistiques des Douanes, 120 000 m3 de débités environ, représentant un chiffre d'affaire de 40 milliards de F. CFA, ont été exportés en 2005 par des transformateurs ne disposant pas eux-mêmes de titre d'exploitation forestière, ou travaillant en partenariat avec des forêts communautaires ; ce sont pour la plupart des opérateurs nouveaux.

¹⁰ Source : INS- Comptes nationaux et estimations

L'évolution des exportations

Quant à l'évolution des exportations de bois, leur poids dans le total des exportations camerounaises a baissé entre 2000 et 2005, même si l'on ne prend pas en compte les exportations pétrolières.

Graphique n°3 : Evolution du poids des exportations de bois dans les exportations camerounaises¹¹



Cette diminution du poids des exportations de bois dans l'ensemble des exportations reflète essentiellement la baisse des volumes exportés (convertis en équivalent bois rond) entre les deux périodes. Il faudra donc que la valeur unitaire du bois exporté continue à progresser pour que le bois continue de constituer une part importante de la valeur des exportations de biens, notamment hors pétrole.

L'accroissement des marges de progression

Ce n'est pas dans l'augmentation des volumes exportés que résident dorénavant les marges de progression (il faut plutôt s'attendre à un nouveau tassement de ces volumes avec l'effet des plans d'aménagement) mais bien dans l'accroissement de la valeur ajoutée des productions, et du prix unitaire des produits du bois exporté comme l'indique le tableau 2 ci-après.

Emploi

Quant au contenu en emploi de l'activité forestière dans son ensemble, il a augmenté de manière significative pour une production exportée moindre en volume d'équivalent bois rond (ERB).

¹¹ Source : Audit économique et financier du secteur forestier au Cameroun

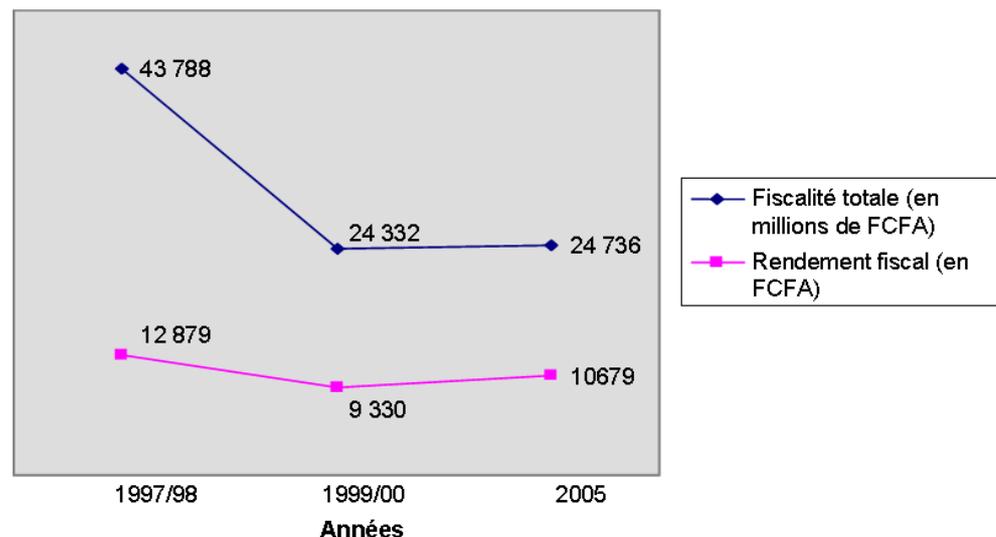
Tableau 2 : Evolution de la valeur des exportations ramenés en Equivalent Bois Rond (EBR)¹²

	Volume exporté (en EBR)	Valeur unitaire (FCFA/ m ³)	Valeur exports (en million de FCFA)	Total fiscalité (en million de FCFA)	Emploi (secteur formel)	Emploi (secteur informel)
1997/98	3 400 000	79 412	270 000	43 788	12 013	
1999/00	2 608 027	87 890	229 220	24 332	–	91 000
2005	2 316 302	98 549	228 270	24 736	12 907	150 727

Rendement fiscal

Avec le changement de politique quant à l'arrêt de l'exportation des grumes, il y a eu une réduction du rendement fiscal (montant de la fiscalité spécifique prélevée sur 1 m3 de bois exporté) en partie compensée par la hausse de la Redevance Forestières Annuelle (RFA) moyenne par hectare après 2000, sans que les retombées en matières de valeur ajoutée supplémentaire ne soient spectaculaires (fiscalité spécifique, emploi, etc.).

Graphique N°4 : Evolution de la fiscalité spécifique¹³



A la lecture du tableau 3 ci-après, on voit bien que l'Etat a accepté, de façon responsable, les conséquences de ses réformes :

- sur l'exercice 1999/2000, le revenu provenant des droits de sortie a chuté d'environ 11 milliards, conséquence de l'interdiction partielle des exportations de bois en grumes ;
- sur l'exercice 2000/2001, on est au niveau le plus bas et ce sont la Redevance Forestière Annuelle « réformée » et la nouvelle

¹² Source : INS et BEAC –Audit économique et financier du secteur forestier au Cameroun 2006

¹³ Source : Audit économique et financier du secteur forestier au Cameroun

- Taxe Entrée Usine qui viennent en partie compenser le déficit ;
- depuis l'exercice 2003, on sent les effets dus à l'aménagement durable.

Et en définitive, on est loin aujourd'hui du niveau record de recettes de la fin du vingtième siècle, en ajoutant que le système d'adjudication a entraîné une variation très significative du poids de la RFA, d'une entreprise à l'autre.

Tableau 3 : Evolution des recettes provenant de la fiscalité forestière

En millions de FCFA	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02	Fin 02 + 2003	2004	2005
Taxes d'abattage	5 438	6 788	5 706	4 529	5 149	5 142	5 006	4 965
Redevance de superficie	2 291	3 235	3 051	10 471	13 430	14 645	15 347	13 055
Taxe entrée usine				1 982	2 570	3 605	3 796	3 785
Vente enchères				1 241	886	77	238	219
Surtaxe à l'exportation	3 900	2 450	1 632	547	495	687	483	389
Droits de sortie	27 927	20 763	9 842	1 395	4 525	4 000	2 844	2 323
Prélèvement Points Francs	3 073	2 286	1 800	1 058				
Taxes sur transformés	1 159	2 131	2 301	133				
Total	43 788	37 653	24 332	21 356	27 055	28 156	27 714	24 736

RFA

Depuis son institution, que ce soit pour la part de l'Etat et pour celles des communes et des populations riveraines des zones exploitées, les montants de la RFA sont en nette progression comme le montrent les chiffres et le graphique n°5 ci après.

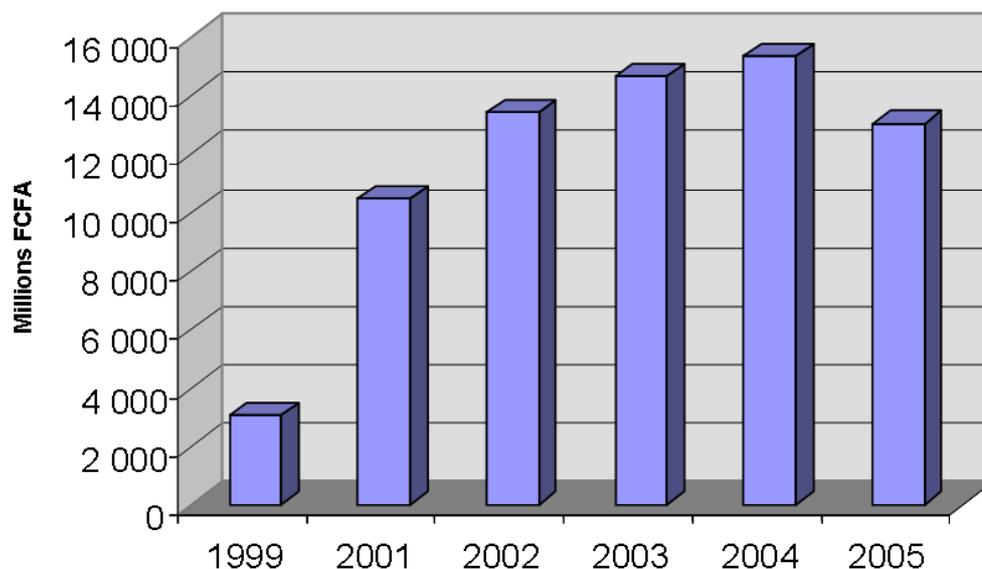
Cette progression est sans doute liée à une meilleure maîtrise de l'assiette fiscale, à l'ouverture de nouvelles assiettes de coupe et au recouvrement des taxes par les services du Ministère de l'Economie et des Finances, mais aussi aux progrès effectifs dans la mise en œuvre de la stratégie de contrôle des activités forestières par le MINFOF. C'est aussi du à l'assainissement du secteur lié à la réforme engagée en 1999-2000, sans oublier qu'une quinzaine d'entreprises détiennent 90% des surfaces exploitées.

Tableau 4 : Répartition des quotes-parts de RFA par nombre de communes¹⁴

Tranche de RFA reversée (en million de F. CFA)	+ de 700	entre 300 et 700	entre 200 et 300	entre 100 et 200	entre 3 et 100	Total (> à 3 MFcfa)
Nombre de communes concernées / tranche	1	3	8	8	36	56 communes

Le montant de la part de RFA revenant aux communes et aux populations riveraines depuis l'exercice 2000/2001 jusqu'à 2005 s'élève à 34 056 222 602 (trente quatre milliards...) F. CFA, entre 75 communes, soit une moyenne annuelle de 6 811 244 520 (6 milliards...) F. CFA. Notons qu'une seule commune reçoit plus de 700 millions de F. CFA par an et 19 communes reçoivent moins de 3 millions de F. CFA par an. Le tableau 4 représente une répartition des quotes-parts de RFA par nombre de communes.

Graphique N°5 : Evolution des montants collectés de RFA¹⁵



Revenus générés par la faune

Quant à la faune, le tableau 5 qui suit présente l'état des revenus générés par les ZICGC. Ces ressources financières gérées par des Comités de Valorisation des Ressources Forestières (COVAREF) ont permis, depuis la création des ZICGC en 1999, la réalisation de quelques projets à caractère socio-économique et culturel dans les villages. Ajoutons les 10% des revenus financiers issus de la gestion de la chasse sportive et destinés aux populations villageoises

¹⁴ Source : Audit économique et financier du secteur forestier au Cameroun 2006 (NB : Les 56 communes représentent moins de 3 millions d'habitants au total)

¹⁵ Source : audit PSRF – audit économique et financier du secteur forestier au Cameroun

riveraines qui permettent également quelques investissements collectifs, cependant le chiffre total des revenus issus de la faune n'est pas disponible.

Tableau 5 : tableau récapitulatif des revenus générés par les activités des ZICGC de 2000 à 2004¹⁶

Année	2000	2001	2002	2003	2004	Total
Revenu	9 819 000	1 460 000	3 050 000	16 824 044	11 662 050	42 815 094

La demande en viandes de brousse est très forte dans les grands centres urbains, induisant une pression de chasse qui a fait disparaître le gibier dans les zones périurbaines, repoussant ainsi les chasseurs toujours plus loin dans la forêt pour leur permettre d'alimenter la demande, y compris à partir des aires protégées.

**Produits Forestiers
Non Ligneux**

Quant aux Produits Forestiers Non Ligneux, la demande sur les marchés intérieurs, sous-régionaux et à l'exportation internationale ne fait que croître au fil des ans entraînant une collecte chaque année plus intense, notamment pour *Prunus Africana*, Gomme arabique, Voacanga, *Gnetum Africanum*, Yoimbe, *Irvingia Gabonensis*, etc. Certains produits demandent désormais à être réglementés et/ou domestiqués pour assurer une production durable.

Bois-énergie

Concernant l'évolution de la demande en bois-énergie, celle-ci se fait de plus en plus drastique dans les zones périurbaines des régions septentrionales et des zones montagneuses, menaçant de ce fait les équilibres locaux. Pourtant, dans le même temps, la récupération des déchets de bois des scieries ou des bois abandonnés en forêt n'est toujours pas organisée de manière rationnelle à l'échelle de la zone forestière. La demande des grands centres urbains du sud est toujours très forte alors que la fabrication et l'utilisation du charbon de bois n'est pas généralisée, notamment à partir des déchets de scierie qui sont pour la plupart détruits sans valorisation. Cette question du gaspillage de déchets de bois mérite réflexion.

**Suivi des infractions
au code forestier**

Par ailleurs, soulignons une nette amélioration en matière de suivi des infractions au code forestier, lesquelles sont régulièrement publiées dans le Cameroun Tribune, organe officiel de publication, et sur le site Internet du MINFOF, www.minef.cm, et ce même si, dans certains cas, la procédure de sanction n'est pas encore clôturée. Remarquons que lors de la publication du 2 novembre 2006, aucune compagnie majeure actuellement active au Cameroun n'a fait l'objet d'une poursuite, ceci atteste d'une amélioration notable de la situation générale. L'essentiel des infractions constatées par la

¹⁶ Source : Bigombe Logo et al

Brigade nationale de contrôle relève de petites structures d'exploitation forestière.

LES PERFORMANCES ECONOMIQUES DU SECTEUR FORESTIER

Le niveau de contribution du secteur forestier à l'économie dépend de son niveau de performance dont dépendent la distribution des revenus à l'Etat et la rémunération des facteurs travail et capital. Les performances économique et financière du secteur forestier peuvent être mesurées par deux indicateurs non exhaustifs : la rentabilité des exploitations et le degré de jeunesse ou de vieillissement des équipements productifs.

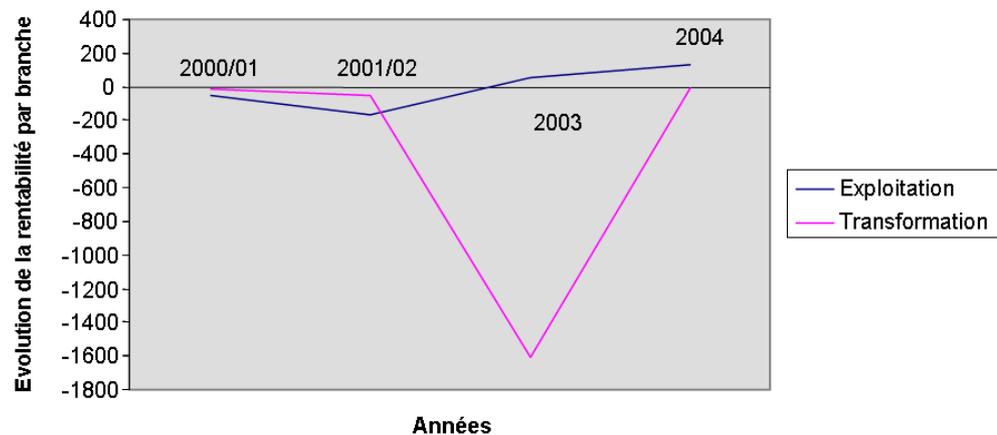
**La rentabilité des
entreprises
forestières**

La rentabilité des entreprises forestières est actuellement insuffisante, et les capacités propres d'autofinancement sont fortement réduites par (i) la montée des charges incompressibles, dont le coût du transport qui représente en moyenne 40% du prix de revient, et (ii) la situation de trésorerie critique que connaissent depuis ces dernières années les entreprises. Il s'agit notamment du cautionnement de la RFA et du poids des encours de crédit structurel de Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) qui restent insupportables malgré les efforts de l'Administration en matière de remboursement. Les entreprises ont en moyenne un encours de crédit permanent de l'ordre de six mois, ce qui les oblige à immobiliser en moyenne et en permanence 10 % de leur chiffre d'affaires !

La situation n'est pas perçue comme favorable pour le développement de nouveaux segments de filière. Certaines entreprises, avec une orientation marquée dans la transformation, cumulent des pertes importantes sur trois exercices successifs. Néanmoins, les firmes adossées à des grands groupes et à des sociétés de négoce internationaux parviennent à mieux tirer leur épingle du jeu, du fait de possibilités d'accès à des financements à taux préférentiels, tandis que les sociétés moins bien insérées dans ces réseaux internationaux ont des difficultés à rester rentables dans les conditions actuelles de marché et d'organisation de la filière.

Le graphique n°6 ci-contre montre un léger mieux du secteur de l'exploitation forestière à partir de 2003 et un effondrement du secteur de la transformation en 2003 pour une remontée en 2004. En 2005, on constate un retour à l'équilibre, lequel ne permet pas cependant de reprendre les investissements.

Graphique N°6 : Evolution de la rentabilité par branche (résultat net divisé par capacités propres des entreprises)¹⁷



Les chefs d'entreprises évoquent plusieurs difficultés pour expliquer les piètres performances de leurs entreprises :

1. mauvais état des voies de communication pour évacuer les grumes vers les usines ou vers le port d'exportation¹⁸ ;
2. trop grande pression fiscale sur leurs activités (tous secteurs confondus, le Cameroun est classé au 142ème rang sur 155 des pays pour la pression fiscale, ce qui en fait un des pays les plus difficiles au monde pour les entreprises, de ce point de vue) ;
3. coûts de la corruption et des dysfonctionnements administratifs (le coût direct de la corruption représente en effet de 0.5% à 5% du coût de revient des entreprises) ;
4. insuffisance des superficies forestières à exploiter et vieillissement des équipements productifs ;
5. encours de TVA excessifs pour les exportateurs (un dysfonctionnement fiscal qui mobilise de l'ordre de 10% du chiffre d'affaire des entreprises).

**La diminution
d'achats
d'équipements**

La diminution d'achats d'équipements et de matériels neufs montre que les entreprises ont eu de moins en moins de capacité de financement de leur propre outil de production. L'augmentation de la proportion d'achats d'occasion est plus grave : cela montre que les entreprises n'ont plus eu les moyens de renouveler leur parc d'engins, et ont été obligées d'entamer le capital productif en faisant

¹⁷ Source : INS/Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF)

¹⁸ Il n'y a qu'une ligne ferroviaire principale. L'Est du pays n'est desservi que par des routes en terre, dont la plupart sont en mauvais état. Certaines routes sont en si mauvais état qu'il est plus intéressant de faire des détours en passant par les pistes établies par les forestiers eux-mêmes dans le cadre de leurs concessions. En outre, le tracé de l'unique ligne ferroviaire ne favorise pas la desserte de la plus grande partie du massif forestier productif, au Sud-Est du pays. Enfin, le fonctionnement de la ligne laisse à désirer, induisant un manque chronique d'offre de transport ferroviaire par rapport à la demande, en volume.

vieillir celui-ci, ce qui n'est pas durable. L'année 2005 est le témoin d'une situation absolument catastrophique des finances des entreprises, qui ont été incapables d'acheter la moindre machine neuve. Ceci montre que les entreprises ne sont plus en mesure de maintenir à long terme leur outil de production. Il faut craindre que cette stratégie conduise les entreprises en question dans une spirale de désinvestissement. Ainsi, il pèse sur l'économie un risque sur le maintien à moyen et long terme d'une filière bois créatrice de valeur ajoutée et d'emplois ainsi que génératrice de recettes fiscales.

CONCLUSION

L'amélioration de la performance économique et de la rentabilité des entreprises du secteur forestier passera forcément par :

- la création d'une plus forte valeur ajoutée, facteur de richesse et d'emplois ; pour cela, une transformation plus poussée et une valorisation « optimisée » de la matière première est nécessaire ;
- le retour à une situation de trésorerie « normale » et la réduction de la pression fiscale, notamment pour favoriser l'utilisation des essences de promotion ;
- le développement de capacités d'autofinancement du développement industriel, notamment pour investir dans des équipements plus performants ;
- l'amélioration constante de la productivité et de la qualité des produits.

Des aménagements dans la fiscalité, accompagnés d'une série de mesures économiques et financières et de changements dans la réglementation, peuvent également contribuer positivement à cette relance de l'investissement qui doit préparer l'avenir de la filière.

A cet effet, on peut citer, entre autres propositions issues de l'audit économique et financier du secteur forestier au Cameroun :

1. *en terme fiscal*, il s'agira de :

- répercuter la baisse de la possibilité forestière annuelle résultant de l'aménagement durable sur le niveau de la RFA,
- supprimer ou réduire le cautionnement de la RFA,
- réduire les taxes d'exportation pour certaines essences de promotion, (iv) défiscaliser les achats d'équipements neufs,
- d'ajuster le montant de la RFA en fonction de l'évolution des cours des principales essences exportées,
- de baser les taxes d'exportation sur le prix ExWorks¹⁹ pour tenir compte de l'augmentation des prix de transport,
- envisager une péréquation de la RFA en faveur des communes supportant de grandes aires protégées ;

2. *en termes économique et financier*, il s'agira de :

- saisir toutes les occasions pour regrouper des UFA afin d'en faire des unités viables et de permettre des économies d'échelle pour atteindre le seuil de rentabilité,

¹⁹ ExWorks : valeur FOB minorée d'un montant correspondant au coût moyen d'acheminement d'un m³ de bois du lieu d'exploitation ou de transformation au port d'exportation.

- supprimer le plafond de 200 000 ha pour la taille maximale des concessions,
- réduire les délais de remboursement en matière d'encours de TVA qui mobilise plus de 10% du chiffre d'affaires des entreprises.
- sécuriser l'environnement juridique en général et les investissements en particulier.

BIBLIOGRAPHIE

- Bigombé Logo & al, 2005 : Vers une conservation bénéficiaire aux pauvres au Cameroun ?
- CEA-AC, 2005. Les économies d'Afrique centrale.
- CERNA, 2002. Etude en vue de la définition d'une politique sectorielle de transformation et de valorisation du bois au Cameroun, deuxième partie.
- CIRAD, 2006. Audit économique et financier du secteur forestier au Cameroun (non publié).
- GLOBAL FOREST WATCH, 2005. Atlas forestier interactif du Cameroun.
- INS, 2006. Contribution à l'audit économique et financier du secteur forestier au Cameroun.
- JMN, 2005. Etude sur l'identification du secteur de la 2ème transformation du bois à Yaoundé.
- MINEFI, 2005. Audit du Programme de Sécurisation des Recettes Forestières.
- Plouvier et al., 2002. Étude du sous-secteur du sciage artisanal.
- www.minef.cm